

ACCROCHE est une association qui regroupe des organisations publiques et des acteurs clés du travail social genevois visant à la promotion, au renforcement d'une action préventive et à la mobilisation des ressources des jeunes « décrocheurs » (15-25 ans) en situation de vulnérabilité.

En tant que réseau d'échanges et de solidarités, **ACCROCHE** se propose de :

- devenir un pôle de sensibilisation, de réflexion analytique et d'acquisition de connaissances, dans le cadre d'une plateforme interinstitutionnelle et interpersonnelle entre les acteurs concernés
- apporter une aide à l'intégration des individus en collaboration avec toute autre entité genevoise poursuivant les mêmes buts
- concevoir, développer ou valoriser des projets d'insertion de jeunes et définir des programmes de mise en œuvre tenant compte des compétences spécifiques des membres de l'association.

ACCROCHE souhaite contribuer à la mise en place de dispositifs complémentaires en mettant à disposition de la communauté genevoise, les forces, les réflexions, les outils et le réseau de ses membres.

Insertion socio-professionnelle et insertion sociale

La lutte contre la rupture ou le décrochage implique le renforcement, la mise en place et le développement de moyens d'insertion permettant de :

- prévenir les risques de rupture sociale
- stabiliser la situation et l'environnement du jeune
- réagir rapidement face aux situations nouvelles
- travailler sur le long-terme
- immerger totalement le jeune dans un environnement réparateur;
- d'atteindre les prérequis nécessaires à une intégration aux mesures institutionnelles classiques.

Le succès des processus d'insertion professionnelle dépend de la création, parallèlement aux structures existantes (GSI, SEMO, antennes emploi communales, etc), d'un dispositif complémentaire de mesures préalables et concertées visant l'intégration durable des « décrocheurs », permettant leur pleine insertion sociale, condition nécessaire au processus de qualification.

En effet, comme le constatait en 2011 la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) :

« Les seuils d'accès aux mesures sont trop exigeants par rapport au degré de préparation de certains jeunes. Ceux-ci sont exclus des mesures par effet d'écrémage avec, pour conséquence, une prolongation ou une aggravation des situations de rupture (échecs à répétition). Il convient à ce titre de contrebalancer cette dynamique. (...)

Il faut développer une offre à bas seuil pour les jeunes qui ne remplissent pas les pré-requis à l'insertion professionnelle. Cette offre doit être conçue comme une étape préalable au processus d'insertion professionnelle en ciblant la restauration de l'estime de soi et la resocialisation du jeune ».

Contexte

Plus de 80% des jeunes bénéficiant d'aide financière individuelle n'ont pas de formation ou sont en rupture de formation. Ce chiffre est accompagné d'un autre constat: malgré les dispositifs existants, une partie de ces jeunes ne parvient pas à intégrer ou réintégrer une formation pour une ou plusieurs raisons : difficulté à accepter un cadre, maturité ou attitude professionnelle inadéquate, maîtrise insuffisante de la langue française et des maths, érosion des acquis, situation financière nécessitant de travailler, problématique personnelle (familiale, sociale...), fragilité psychique, conduites à risques, cumul d'échecs et manque de confiance en soi, voire absence d'estime de soi.

Il est indispensable que ces jeunes puissent retrouver une stabilité et une confiance suffisante en leurs propres ressources pour voir naître un projet de vie.

Les jeunes en rupture sont, à priori, éloignés du marché de l'emploi et souvent, dans l'incapacité de tenir une mesure d'insertion professionnelle classique du type SEMO ou stage en entreprise proposé par des structures comme la Boîte à boulot ou les communes ayant des dispositifs d'insertion. En effet, il s'agit souvent de jeunes ayant perdu le rythme traditionnel d'activité (8h par jour et 5 jours par semaine) et qui ne tiennent pas les mesures d'insertion connues de manière autonome.

Il est nécessaire de développer des réponses pour une population de jeunes en ruptures multifactorielles, nécessitant des processus de récupération, d'intégration sociale et de projection dans l'avenir, ceci sur une certaine durée et avec un accompagnement adéquat.

Dit autrement, il existe un besoin de solutions ou de mesures alternatives à l'offre actuelle d'insertion professionnelle, notamment pour les jeunes inscrits au chômage et à l'aide sociale.

Il s'agit maintenant de proposer, en amont à l'offre actuelle et dans le prolongement des actions menées à bas seuil, un encadrement des plus fragilisés leur permettant de se reconstruire, à leur rythme, tout en les préparant à une insertion professionnelle ou une intégration aux dispositifs de qualification.

SCÈNE ACTIVE

En quelques mots

ACCROCHE propose de développer une nouvelle mesure d'insertion destinée aux jeunes en rupture de 17 à 25 ans qui, sur le canton de Genève, n'ont pas les moyens d'accéder à une mesure de formation ou d'insertion professionnelle, n'ayant ni formation achevée ni projet professionnel clairement défini.

L'âge d'entrée de 17 ans révolus correspond à une durée de 2 ans environ après la fin de la scolarité obligatoire et offre une opportunité de préparer les jeunes au passage à leur majorité, moment que nous savons extrêmement délicat.

L'objectif est de mobiliser ces jeunes afin qu'ils développent leurs compétences personnelles et sociales pour (re)gagner confiance en eux et puissent, à l'issue du projet, disposer d'un projet professionnel réaliste, réalisable et durable et avoir acquis les ressources leur permettant de suivre une formation professionnelle autour de ce projet.

Pionnier sur le canton de Genève, mais largement inspiré par une mesure identique en vigueur à Lausanne depuis déjà 7 ans, le projet sera mis en œuvre sous la houlette de l'association **ACCROCHE** (www.accroche.ch).

Le projet pilote prendra en charge, dès la rentrée 2015, quarante jeunes pendant dix mois.

Cette structure propose aux jeunes et jeunes adultes :

- un programme de remobilisation à plein temps, dans une approche collective et individuelle, d'une durée similaire à une année scolaire, et travaillant sur les plans éducatifs et pédagogiques
- d'intégrer une mesure leur permettant de développer des compétences indispensables avant de pouvoir intégrer des mesures d'insertion dites classiques

Le concept proposé est de remobiliser les jeunes par l'exercice d'activités artistiques dans différents domaines (stylisme, théâtre, multimédia, musique...) autour d'un projet collectif de production scénique, et de les accompagner en parallèle dans une logique d'insertion socioprofessionnelle à l'aide d'un encadrement individualisé basé sur l'écoute et le dialogue.

Un accompagnement intensif est prévu pour que le jeune dépasse ses limites et acquière une confiance en soi propice au succès de ces démarches.

L'équipe sera composée de professionnels sachant qu'ils vont être confrontés à des jeunes ayant des difficultés à tenir leurs engagements, étant démobilisés et qui auront besoin d'un suivi « hors murs » stimulant afin de prévenir les risques de « décrochage ».

Objectif stratégique de la mesure

- ⇒ Offrir aux jeunes de 17 à 25 ans, en situation de décrochage (lien social, rupture de formation, d'emploi) la possibilité de développer leur propre projet socio-professionnel dans le cadre d'une démarche collective, artistique et motivante

Objectifs opérationnels

- Favoriser un climat de reprise de confiance en soi et en ses potentialités, en offrant un espace d'écoute et de dialogue
- Permettre le développement de compétences personnelles et sociales en confrontant le jeune au travail de groupe, favorisant ainsi l'aptitude à la collaboration, à l'échange et à la mise en commun de pratiques différentes
- Réactiver les capacités d'apprentissage par le biais des activités en ateliers et de cours de remise à niveau de français et de maths
- Susciter une réflexion et développer un esprit critique en dispensant des cours de sensibilisation sur des thématiques d'actualité permettant au jeune une prise de conscience des risques liés à certaines conduites
- Identifier et évaluer les ressources du jeune en vue d'élaborer et d'initier un projet professionnel réalisable et durable, en planifiant concrètement sa mise en œuvre
- Offrir un cadre d'accompagnement permanent, durant dix mois, attractif pour le public-cible, offrant un appui personnalisé dans une finalité de mise sur pied du projet personnel / professionnel.

Processus et contenu de la mesure

Cette mesure se propose de mettre "L'art au service de la réinsertion" et vise à remobiliser les jeunes, au travers d'activités artistiques, en leur offrant la possibilité de s'engager dans la création de réalisations concrètes - en vue de l'élaboration d'un spectacle pluridisciplinaire - qu'ils présenteront sur scène au grand public après six mois de préparation.

Ces six premiers mois seront consacrés à des travaux en ateliers suivant le choix du jeune : multimédia, musique assistée par ordinateur, stylisme et création de costumes, décoration et création d'objets; création d'un spectacle (théâtre, chant, danse) avec représentations publiques.

Les quatre mois suivants sont exclusivement consacrés à la mise sur pied du projet personnel/professionnel, sur la base des acquis des mois précédents, via un coaching individuel visant la reprise d'une formation et/ou l'accès au marché de l'emploi.

Tout au long de ce cursus, les jeunes bénéficient de mises à niveau en français et en maths, ainsi que d'un appui dans leur projet professionnel (rédaction de CV, lettre de motivation, présentation à un entretien, etc.). Des séances de sensibilisation à des problématiques particulières (endettement, conduites à risques, etc.) ponctueront également l'ensemble du parcours.

Chaque volée de formation peut comprendre jusqu'à quarante jeunes.

La mesure, en bref

- ✓ Sa capacité d'accueil 40 jeunes
- ✓ Sa durée 10 mois de septembre à juin
 - ⇒ 5 mois
Ateliers, modules artistiques, remise à niveau, soutien individualisé à la définition et à la mise sur pieds du projet professionnel
 - ⇒ 1 mois
Répétitions
Spectacle (2 à 3 représentations)
 - ⇒ 4 mois
Making off, remise à niveau,
Sensibilisations
Définition et mise sur pieds du projet professionnel
- ✓ Ses ateliers Musique Assistée par Ordinateur (MAO)
Multimédia
Stylisme
Déco
- ✓ Ses modules artistiques Théâtre
Expression corporelle
Danse
- ✓ Ses options Ecriture, rédaction/textes
Chant
Valorisation, estime de soi
- ✓ Ses remises à niveau Français, maths, informatique
Soutien individualisé à la définition et à la mise sur pieds du projet professionnel.
- ✓ Ses sensibilisations Look et entretien d'embauche
Adaptations au contexte entreprise
Dépendances
Gestion du budget
Citoyenneté
Médias et droits d'auteurs
Sensibilisation à la photographie
Prévention conduites à risques
Hygiène alimentaire
- ✓ Son équipe Responsable de la mesure (direction)
Metteur en scène
Chorégraphe
Assistant (mise en scène/technique)
Maîtres d'ateliers (MAO, multimédia, décors, stylisme)
Assistants d'enseignement (français, math, informatique)
Conseillers spécialisés (experts, "parrains")
Travailleurs sociaux (éducation, conseil en insertion, AS)
Assistant socio-éducatif
Stagiaire